

R.T.T Route et Tout-terrain



Toute l'information des réunions de votre club



À vélo tout est plus beau !

SOMMAIRE

Adieu Roland

Adieu Roland	1
Décisions du Conseil d'Administration	2
Notre AG	3
L'acompte pour le séjour à Rosas	3
La cyclomontagnarde ACC à Saint-Girons	3
La bulle sécurité : attention aux chiens	3
Du côté des magazines	4
Peut-on remonter une file de voitures à vélo par la droite ?	4
Infractions au code de la route et amendes	4
Le tee-shirt des 50 ans	5
Installer sa licence sur son smartphone	5
Membres bienfaiteurs	5
Bonne Année 2022	6
Les sorties du mois	6

Roland Natton était licencié au club depuis 2016; il nous a quittés le jour de Noël, il avait 75 ans.

Voici le texte du discours rédigé par Bruno et lu par Francis Bousquet lors de la cérémonie à l'église de Cabestany.





Roland,

Arrivé à l'Amicale Cycliste Canétoise en 2016, ta faconde, ta gentillesse, ta prévenance et ton sourire t'ont permis de t'intégrer très vite et sans difficulté.

Dans le peloton, compte tenu de ton gabarit, tu ne passais pas inaperçu; et quel bonheur, par grand vent, de rouler juste derrière toi pour rester à l'abri !

Compte tenu de ta puissance, tu n'hésitais pas non plus à relayer le capitaine de route pour le soulager et prendre le vent à sa place.

Contrairement à ce que ton gabarit pouvait laisser supposer, et même si tu ne pouvais pas lutter contre les purs grimpeurs, que tu affublais d'un gentil « salaud » quand ils te doublaient, tu hisçais ta grande carcasse tout en haut des cols, comme lors de plusieurs sorties montagne au mois de juin à Obernai.

Dans les raidards un peu moins durs, tu te permettais même de pousser celles ou ceux qui peinaient quelque peu.

En descente, bien sûr, c'est toi qui doublais presque tous les grimpeurs et, lorsque tu me dépassais, je t'affublais à mon tour d'un gentil « salaud »

Ce sont des individualités comme toi qui font le ciment d'un club. Ta bonne humeur, ta jovialité, ton affabilité vont nous manquer.

Ta famille Amicale Cycliste ne t'oubliera pas.

Repose en paix, Roland.

Décisions du Conseil d'Administration

♦ Annulation des manifestations suivantes :

- Réunion mensuelle et galette des rois du vendredi 7 janvier
- Vin chaud Edouard du dimanche 30 janvier
- Réunion mensuelle + diaporama + crêpes du samedi 5 février

♦ Report des 50 ans du club à une date où la convivialité sera de nouveau possible :

- aux Voiles Rouges
- lors d'un cocktail déjeunatoire dansant
- avec une formule buffet

La nouvelle date, qui sera fixée lors du conseil d'administration du 21 janvier, sera communiquée dès que la disponibilité des Voiles Rouges aura été confirmée.

♦ Maintien de l'Assemblée Générale du club le vendredi 4 février à l'Ecoute du Port selon les modalités suivantes :

- occupation d'1 siège sur 2
- vérification du pass sanitaire (ou pass vaccinal)
- port du masque obligatoire pendant l'AG
- pas d'apéritif

Notre AG

L'Assemblée générale de notre club se tiendra le vendredi 4 février à 19h00, à la salle de l'Ecoute du port, comme il y a 2 ans. En venant nombreux – comme d'habitude - c'est l'occasion de montrer pour chacun son attachement au club. Il est demandé en particulier à ceux qui ne viennent pas souvent aux réunions mensuelles pour des raisons diverses de faire un effort ce jour-là. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, ce serait bien de remplir un pouvoir.

Comme le veulent nos statuts, le tiers du conseil d'administration sera renouvelé pour 3 ans. Les candidats au CA peuvent s'inscrire auprès de Bruno avant le 16 janvier. Les mesures de sécurité sanitaires seront bien sûr appliquées, notamment l'accès aux seuls possesseurs du pass sanitaires (ou vaccinal) et le port du masque pendant la séance.

L'acompte pour le séjour à Rosas

Nous sommes 53 inscrits au séjour à Rosas qui aura lieu du 13 au 16 septembre 2022.

L'acompte de 60€/personne est à régler par chèque à l'ordre de l'AC Canet au plus tard le 30 janvier.

Cyclomontagnarde ACC à Saint-Girons (Ariège)

Nous sommes une quinzaine d'inscrits à la cyclomontagnarde « maison » programmée du 17 au 19 mai à Saint-Girons (Ariège).

Le type de logement choisi est à communiquer à Bernard pour le 5 janvier.

Les arrhes, soit 50% du prix de la location, seront à verser pour le 30 janvier au plus tard.

La bulle sécurité par Christian Billery



Du côté des magazines

« Cyclotourisme » :

- Réglage de la selle de VTT
- Voyage en Ecosse, suite. Toujours des galères ! Narré avec humour, heureusement !
- Découverte : faire du tandem avec un non-voyant...
- Vélo dans l'Aveyron et le Lot. Ce n'est pas plat mais il y a un bon plat : l'aligot
- Reportage sur la randonnée de l'Aude « de cave en cave ». *On l'a faite !*

« Le Cycle » :

- Le TDF 2022 et le 1^{er} TDF féminin passés au peigne fin
- Les roues en carbone, on y viendra sans doute tous
- Le calendrier des cyclosporives...*mais qui en fait encore à l'ACC ?*
- S'outiller utile : la boîte idéale. A la maison mais aussi dans la sacoche à vélo
- Parcours : autour du Puy en Velay : des routes exigeantes au cœur d'une nature splendide.
- Col dur : le Pré de la Dame 1474m en Lozère. *Fait par 6 membres de l'ACC en 2020*
- Nutrition : le bon aliment au bon moment.
- Kevin Le Cunff : l'histoire d'un cycliste médaillé d'or aux Jeux Paralympiques

Peut-on remonter une file de voitures à vélo par la droite ?

Remonter une file de voitures à vélo par la droite, même lorsqu'elles sont à l'arrêt, est interdit, sous peine d'être jugé responsable en cas d'accident ou d'ouverture de portière.

Pour dépasser une voiture, un cycliste doit impérativement le faire par la voie de gauche, pour rester visible des autres usagers;

Infractions au code de la route et amendes

Tous les montants d'amende indiqués correspondent à des amendes forfaitaires.

- Défaut d'éclairage : 11 €
- Changement de direction sans avertissement préalable : 35 €
- Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée : 35 €
- Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule) : 35 €
- Dépassement de la vitesse maximale autorisée : 35 €
- Non-respect de l'arrêt au feu orange : 35 €
- Défaut de freinage : 68 €
- Circuler sur le trottoir en agglomération : 135 €
- Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs : 135 €
- Rouler en sens interdit 135 €
- Non-respect de l'arrêt au feu rouge : 135 €
- Non-respect de l'arrêt à un stop : 135 €
- Remonter les files par la droite : 135 €
- Circulation sous l'emprise de l'alcool (entre 0,2 et 0,4 mg/l d'air expiré) : 135 €
- Vitesse inadaptée au regard des circonstances : 135 €
- Dépassement sans avertissement préalable : 135 €
- Non respect de la priorité de passage à l'égard des piétons : 135€

(Source : securite-routiere.gouv.fr)

Le Tee-shirt des 50 ans

Vous pouvez commander dès à présent le tee-shirt des 50 ans que nous porterons le jour de la manifestation.



Tailles disponibles XS, S, M, L, XL

Prendre 1 ou 2 tailles en dessous de votre taille habituelle

T-shirts taille M, L et XL à disposition au club pour essai

Bon de commande à retirer sur le panneau d'affichage

10€ le tee-shirt

Paiement par chèque à l'ordre de l'AC Canet ou en numéraire au moment de la commande

Attention : les tee-shirts ne seront ni repris ni échangés

Installer sa licence sur son smartphone

- Sur le navigateur de votre smartphone, taper <http://licencie.ffcyclo.org> pour accéder à l'espace « Licenciés » FF Vélo
- Rentrer votre « Identifiant », c'est-à-dire votre numéro de licence
- Rentrer le « Mot de passe » figurant dans le mail reçu après l'enregistrement de votre licence
- Sur « votre espace licencié », cliquer sur les 3 barres parallèles en haut à droite (à l'opposé du logo FF Vélo), puis sur « Mes licences » et enfin sur « Licence Smartphone »
- Ajouter votre licence « Sur l'écran d'accueil »
- Votre licence est désormais sur votre smartphone

Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs qui souhaitent renouveler leur adhésion peuvent s'acquitter de la cotisation annuelle (15,00€) en utilisant un des moyens suivants :

- ▶ envoi à l'adresse du club 5, avenue Guy Drut 66140 Canet-en-Roussillon
- ▶ dépôt dans la boîte aux lettres de l'amicale (à droite au niveau de la grille d'entrée)
- ▶ remise à Jean Louis, Jacqueline ou Fernand.

Rappel : les épouses et amis qui participent à un séjour organisé par le club (Saint-Girons, Eygurande et Rosas en 2022) doivent impérativement, pour des raisons d'assurance, être membre bienfaiteur.

Bonne Année



Le président et le conseil d'administration de l'amicale vous souhaitent, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, une année 2022 la meilleure possible, tant au point de vue de la santé que du quotidien.

Bien sûr, aussi longtemps que le virus sera là, il faudra encore faire preuve de patience et savoir s'adapter : certains événements seront peut-être encore annulés ou reportés et, à certaines périodes, la convivialité devra être mise entre parenthèses. Mais faisons contre mauvaise fortune bon cœur : l'essentiel est avant tout de pouvoir rouler en groupe 3 fois par semaine sans limitation de nombre, de distance et de durée.

Si les contraintes sanitaires liées à leur organisation n'évoluent pas, nous serons contraints une nouvelle fois d'annuler la pause-café prévue le 17 mars et la Manu Mayen programmée le 17 juillet; par contre, la randonnée des cyclotines, qui attire peu de participantes, devrait pouvoir être organisée le 22 mai si le conseil d'administration est d'accord.

Les 50 ans du club, nous les fêterons en dansant comme cela était prévu initialement ! Ce sera en juin ou en septembre, mais ce sera de toute façon avant le 51ème anniversaire du club.

Quant aux différents séjours prévus en 2022, que ce soit Saint-Girons dans l'Ariège mi-mai,, Eygurande en Corrèze fin juin ou Rosas en Espagne mi-septembre, restons optimistes, ils se feront !

Ajoutez à cela les sorties « progression », les randonnées de la journée à l'extérieur, les sorties VTT plaine et montagne, les grillades et les debriefings, et vous verrez qu'on ne s'ennuiera pas en 2022!

Bruno

LES SORTIES DU MOIS

Date	Heure	Randonnée/Destination
02/01	09h00	Espira-de-l'Agly, Le Soler, Ponteilla
09/01	09h00	Saleilles, Villeneuve-de-la-Raho, Brouilla, Sorède, Argelès-s-Mer
16/01	09h00	Perpignan, Baho, Pézilla-la-Rivière, La Dona
23/01	09h00	Canohès, Baixas, Salses-le-Château
30/01	09h00	Villeneuve-de-la-Raho, Le Soler, Baixas, Espira-de-l'Agly
04/02	19h00	Assemblée Générale du club à l'Ecoute du Port à Canet

Bonne route à tous!